

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye, Province.
 Pour un an . . . 28 fl. 32 s.
 six mois . . . 14 fl. 16 s.
 trois mois . . . 7 fl. 8 s.

PRIX DES INSERTIONS.
 Les premières 5 lignes à 1.50 timbre
 compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Spui, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
 Chez M. van Weelden, libraire, Spui,
 et chez les Héritiers Doorman, li-
 braires, Lange Pooten, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française.

LA HAYE, LE 28 JUIN.

A partir du mois de Juillet prochain, le *Journal de La Haye* fera distribuer hebdomadairement et *gratis*, à ses abonnés qui auront acquitté le trimestre, un joli volume d'un roman nouveau. Ce sera donc par année une collection de 52 volumes d'une valeur de 200 à 250 francs, pris à Paris, que l'administration du journal offre en prime à ses abonnés. — Sous presse : JEROME PATUROT, A LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES, PAR LOUIS RAYBAUD.

REVUE POLITIQUE.

Le 26 juin, à huit heures du soir, nous écrit-on de Paris, tout est terminé. L'insurrection est comprimée. La lutte sanglante qui dure depuis quatre jours, quatre siècles, a cessé enfin. La victoire est restée au parti de l'ordre, de la liberté et de la civilisation. Paris est tranquille ce soir. Mais quelle horrible et douloureuse tranquillité! quel accablement, quel morne repos, quelle victoire horriblement achetée! comme les vainqueurs eux-mêmes la déplorent!

Le *Journal des Débats* qui n'a publié qu'une demi-feuille, écrivait le 25, à 7 heures du soir:

Encore un jour de douleur et de deuil! Encore un jour de sang! Espérons que c'est le dernier. Dieu aura pitié de notre pauvre pays; il ne vaudra pas l'abandonner plus longtemps au carnage et à la destruction. Il aura entendu les prières des femmes, des mères et des sœurs, qui ce matin imploraient au pied de ses autels la paix de la patrie. Aujourd'hui, jour de la Fête-Dieu, avez-vous vu ces malheureuses femmes qui cherchaient à travers les rues armées la porte des églises? Les avez-vous vues toute la journée faisant de la charpie sur leurs portes, jetaient dans les paniers ambulants l'obole de plus humble ménage, se demandant avec larmes si ce morceau de linge qu'elles ajoutaient à la masse ne servirait pas à panser les blessures de leurs fils, de leurs maris ou de leurs frères?

Nous ne parlons pas des hommes, ils sont tous à leur devoir. Non, une société qui donne de pareils exemples de courage, de patience, qui se relève ainsi sous le poids des balles, sous l'extermination et sous la tempête, non, une société comme celle-là ne peut pas périr.

La journée n'a été qu'une suite de batailles, mais aussi une suite de progrès. On marche, on marche toujours. A travers le feu, la fumée et le sang, on arrive. Mais ce qu'il y a de cruel, de désespérant dans la guerre civile, c'est que la victoire n'est qu'une soirée de larmes. Le coupe du triomphe est un calice amer! Avez-vous vu cette nuit les quais, les rues, la cité? Elles étaient éclatantes de lumières; les maisons étaient illuminées.

Mais, grand Dieu! ce n'était plus un signe de joie! On ne chantait plus cette sombre chanson des légions qui n'avait que trop retenti dans nos rues. C'était la nuit qui devait éclairer la défense de cette malheureuse ville, la place de guerre. Cet affreux contraste de l'illumination et de la douleur publique était navrant.

Nous publions ci-après les nouvelles qui nous parviennent de ces sanglantes et dernières journées dont l'affreux récit épouvante l'humanité. Dans cette terrible bataille entre le bon et le mal, la garde nationale de Paris et l'armée ont combattu non seulement pour elles-mêmes, mais pour la société, pour l'humanité, pour la civilisation. C'était un devoir affreux pour des citoyens, mais ils savaient que le salut de la France et du monde dépendait du succès de leurs armes.

La guerre ministérielle en Prusse est terminée; le ministre est constitué, à quelques exceptions près, dans le sens que nous indiquons hier.

Le nouveau cabinet a fait connaître son programme dans la séance du 26 juin de l'Assemblée nationale. Tout en ne s'écartant pas trop de la marche du cabinet précédent, il termine son programme par reconnaître la révolution du mois de mars. Il faut voir là l'adoption tacite de la proposition Behrends que l'Assemblée nationale avait rejetée à une faible majorité, et qui avait l'occasion de nouveaux troubles à Berlin.

Le traité d'Altona que les préliminaires de paix sont à la veille d'être signés entre le Danemarck et l'Allemagne, grâce à la médiation de l'Angleterre.

Une lettre de Trieste annonce que les bâtiments de guerre britanniques qui se trouvent en rade de ce port ont reçu l'ordre de quitter leur concours aux Autrichiens dans le cas où la flotte autrichienne attaquerait Trieste.

Nouvelles importantes de France.

Après quatre jours de combat sanglant, l'insurrection est enfin vaincue à Paris.

La France a subi une perte douloureuse. Un de ses meilleurs généraux, le général Negrier, a été tué.

Monsieur le préfet de Paris, est blessé; et l'on désespère de ses jours.

Les députés représentants sont blessés plus ou moins grièvement. Ces quatre journées, surtout celle du dimanche et la nuit du lundi, ont été marquées par des actions d'éclat, mais aussi par d'affreuses cruautés.

Dans les villes de France, on voit accourir des volontaires. Des détachements de gardes nationaux. Tous les rangs de la société prennent part à la lutte.

Le général Cavaignac a pris envers quelques journaux une mesure qui deviendra l'origine d'une lutte nouvelle. Il a suspendu le *Journal de la Presse* et fait arrêter M. Girardin. Il a suspendu l'Assemblée nationale et d'autres journaux encore, qui au lieu de

pactiser avec l'insurrection l'avaient prôné et lui déclaraient la guerre à l'avance.

L'Assemblée nationale a ouvert une enquête sur les événements.

Une insurrection a éclaté le 22 à Marseille. Heureusement elle a été réprimée après quelques heures de lutte, mais après avoir coûté la vie à beaucoup de braves citoyens.

Un journal annonce qu'une émeute formidable a eu lieu le 26 à Orléans, après le départ pour Paris de la garnison et de la garde nationale. Les correspondances particulières, confirment cette désastreuse nouvelle.

Les journaux des départements que nous recevons aujourd'hui ne parlent d'aucune agitation. Ils se manifestent seulement une vive anxiété sur l'issue de la lutte engagée à Paris. Du reste, les autorités se montraient partout fermement résolues à assurer le maintien de l'ordre.

Récit de la journée du 26.

10 heures du matin. — Nous avons passé une nuit fort agitée, l'arme au bras, au milieu de la ligne, de la garde mobile, de l'artillerie, des dragons et de tout le corps du génie dont la mission était de miner les barricades et les maisons ayant donné refuge aux insurgés. L'insurrection est à peu près concentrée dans le faubourg St-Antoine, mais elle est ébranlée de tous les côtés, et il y a lieu de croire qu'avant midi il y aura un bombardement général de toutes les barricades, déjà quelques coups de canon ont ouvert celle qui était la plus rapprochée de la Bastille, et les insurgés se sont retranchés sur la seconde; on attend que tout soit déblayé pour faire passer l'artillerie; en attendant, presque toutes les maisons du quartier sont crénelées et nous entendons des décharges auxquelles on ne peut répondre pour éviter une perte inutile de munitions.

Deux heures et demie. — La seconde barricade est enlevée par la garde mobile; 50 dragons prisonniers, renfermés dans une cour avec leurs chevaux, viennent d'être délivrés et renvoyés à leurs quartiers pour y chercher des armes: la plupart sont blessés et n'ont reçu aucun secours. C'est grâce à l'intervention de quelques habitants que ces soldats ont été épargnés; beaucoup ont été impitoyablement massacrés. Cinq à six mille fusils viennent de tomber entre nos mains avec quantité de munitions que les insurgés n'ont pu enlever, la première barricade ayant été prise en moins d'une heure. Le général Lamoricière parcourt nos rangs et n'accepte pas la capitulation qu'on lui propose. Cette capitulation consiste à sortir la crose en l'air et à entrer dans les rangs de la garde nationale; on leur répond: *Il est trop tard!!!* Il faut vous dire que sur 30,000 hommes dont se compose la légion du faubourg St-Antoine, 12,000 environ ont pris les armes avec l'insurrection. Le jeune Alcornu, garde mobile, décoré hier de la main du général Cavaignac, revient se mettre dans les rangs de sa compagnie, accompagné du garde mobile Martin, également décoré. L'artillerie arrive de tous côtés avec des caissons chargés de munitions.

Midi. — Assaut général: si je puis vous en donner des détails vous recevrez de mes nouvelles.

Parmi les nombreux prisonniers que nous avons faits, nous remarquons cette femme sanguinaire qui coupait hier encore les têtes des gardes mobiles, deux capitaines de la garde nationale, dont l'un est décoré, deux officiers de l'ex-garde municipale et 200 misérables que les bagnes auraient honte de recevoir, attendu leur aspect repoussant: sur 28 cadavres dépoilés de leurs vêtements, onze sont marqués sur l'épaule des initiales T. F.

Nous ajouterons à ces premiers renseignements que les ordres les plus sévères ont été donnés depuis hier soir; la retraite a été battue à 9 heures et la consigne fut de conduire au poste les patrouilles des 7^e, 8^e et 9^e légions, dont quelques compagnies sont encore passées parmi les insurgés; trois fois dans la nuit le mot d'ordre a été changé. Ce matin tous les hommes qui ont reçu des armes sont tenus de se présenter aux postes avec leurs fusils; les sergents majors avec leurs feuilles de recensement vont à domicile enlever les armes de ceux qui sont absents ou n'ont pas fait de service; de plus on insiste sur les motifs qui ont empêché la plupart des nouveaux venus de se rendre hier et avant-hier à leur poste.

On annonce que M. l'archevêque de Paris, qui s'était rendu auprès des insurgés avec une proclamation du général Cavaignac pour leur porter des paroles de paix, a été reçu par eux à coups de fusil et qu'il a été blessé.

Le général Cavaignac vient de donner des ordres pour faire faire dans chaque légion le recensement des gardes nationaux tués ou blessés, afin de faire à l'Assemblée des propositions de pension pour leurs veuves et leurs enfants.

On dit que l'état de siège doit être levé demain et que la circulation sera aussitôt rendue dans Paris.

On annonce la promulgation d'un décret qui incorpore dans l'armée les bataillons des gardes mobiles.

On assure que le ministre vient de déposer sa démission entre les mains du général Cavaignac.

Midi-et-demi. — J'apprends à l'instant que le faubourg Saint-Antoine a capitulé sans aucune condition après la reprise des hostilités.

Signé TROUVÉ CHAUVEL, préfet de police.

Au moment où cette dépêche parvenait au maire du 4^e arrondissement, le canon grondait et on ne pouvait s'expliquer cette contradiction avec la lettre de M. Trouvé Chauvel. Cette dépêche était portée par un homme à cheval; le cavalier est tombé de cheval; la dépêche a été recueillie par un garde national qui l'a portée à sa destination.

On nous annonce qu'un club de Bagnolles, qui s'était déclaré en permanence, a été forcé par les troupes réunies, garde nationale, garde mobile et troupe de ligne; et que la plus grande partie des individus de ce club (au nombre de 300 environ) a succombé dans la lutte.

Deux Anglais ont été trouvés dans la barricade de la barrière Rochechouart.

On assure qu'un bataillon entier a péri après l'enlèvement de la barricade St-Séverin, par suite de la cruauté des habitants du quartier qui répandaient à flots, sur les soldats, de l'huile et de l'eau bouillante.

Les environs de la barrière Rochechouart ont été arrosés d'huile à laquelle on devait mettre le feu à l'aide d'une bombe inflammable qui a été trouvée au milieu de la barricade.

A cette même barrière Rochechouart des citoyens soupçonnés d'être hostiles au mouvement ont été arrêtés et ont été horriblement mutilés par des femmes à l'aide d'un rasoir: ces scènes de cruauté et de vandalisme mille fois plus odieuses que l'anthropophagie, rappellent d'une manière sinistre les exécrables mutilations dont les Suisses ont été l'objet en 93; la plupart des balles des insurgés sont machées ou hachées.

Les prisonniers qui sont faits par la force publique et qui déclaraient combattre par la nécessité que pouvait exécuter la misère, étaient porteurs d'une somme à peu près pareille; soit une fois 13 fr., soit une autre fois 22 fr., soit enfin une autre fois 40 fr. en deux pièces d'or; sur plusieurs individus on a trouvé des sommes considérables; mais la plupart de cet

argent provient de vols commis dans les maisons dont ils avaient pris possession.

Un gamin de 12 à 13 ans a été arrêté hier porteur d'une certaine somme en or et de munitions de guerre; sommé d'indiquer l'origine et l'emploi de ces objets, il a refusé de s'expliquer; il a été maintenu en état d'arrestation.

L'arrestation de la sœur de Blanqui a été signalée par une circonstance assez curieuse. La consigne, sévèrement exécutée à l'égard de tout le monde, ne permettait pas qu'elle pût passer les diverses lignes des postes militaires. Cependant elle crut devoir insister, et même elle s'élança au pas de course sur une barricade dont les insurgés avaient été débusqués, en s'écriant, avec un élan épouvantable: je passerai; et déjà elle avait escaladé la barricade, lorsqu'elle fut arrêtée et trouvée nantie de munitions qu'elle portait aux insurgés. Conduite à son domicile, il a présenté l'aspect d'un arsenal: cette femme était, du reste, vêtue avec une certaine élégance.

La connaissance du décret de 3 millions destiné à secourir les familles que les événements de la semaine avaient mises dans l'impossibilité de gagner leur vie, a produit un merveilleux effet sur les habitants du quartier St-Marceau, qui est encore en proie à une certaine exaltation; ils se sont instantanément calmés: les distributions à domicile se font aujourd'hui avec un grand soin et une grande impartialité, quoique avec précaution.

Il paraît certain que le banquet à 25 centimes était une vaste conspiration dans laquelle tous les invités, et ils étaient devenus nombreux, auraient été affreusement massacrés sous le prétexte de fraternisation: toutes les armes dont les insurgés étaient en possession, étaient destinées à cet épouvantable carnage.

Les prisonniers sont nombreux; ils sont enfermés partout où ils peuvent être gardés sûrement et sans danger; il y en a jusques dans les cuisines des Tuileries.

Le frère de Duprez de l'Opéra, fabricant de bronze, garde national de la 2^e légion, a été tué dans le faubourg Poissonnière.

Deux heures-et-demi. — Les boulevards sont libres maintenant jusqu'à la Bastille; ils sont occupés par de nombreux postes de gardes nationaux, des cuirassiers et de l'artillerie. La rue et le faubourg, jusqu'au delà du canal, a été le siège d'une bien triste défense, qui n'a pu être terminée que ce matin; les maisons qui avoisinent le pont du canal ont été criblées de balles et de boulets; on voit encore dans la rue des ballots de laine dont se servaient les assiégeants pour attaquer les barricades. Le boulevard Beaumarchais jusqu'à la Bastille présente les traces d'une bataille achevée; on voit des entre-deux de croisées de maison entièrement démolies par le canon: les barricades de la rue Pont-aux-Choux, des Filles-du-Calvaire laissent voir des préparatifs de défense qui sont formidables.

Avant la Bastille, à l'extrémité du boulevard, on voit une barricade formée avec des voitures de pierres de taille toutes chargées. La place de la Bastille est occupée par l'artillerie, la garde nationale, la garde mobile; des représentants du peuple arrivent à chaque instant s'informer des nouvelles. On n'entend plus un coup de fusil. Nous avons vu la maison incendiée, qui fait le coin de la rue Charonne, s'écrouler avec un fracas épouvantable. La rue du faubourg St-Antoine est libre jusqu'à la barricade du Trône; l'on est en train de démolir toutes les barricades qui sont encore debout.

Nous avons vu passer la civière qui portait l'archevêque de Paris, blessé mortellement; il était accompagné par des prêtres. On amène à chaque instant des prisonniers.

La place du Panthéon est convertie en place de guerre; la colonnade, les portes, quelques bas-reliefs à l'angle du nord du Panthéon sont couverts de balles. Les portes de bronze sont brisées.

Toutes les barricades du faubourg St-Jacques, au nombre de mille, sont effacées.

Un grand nombre de maisons ont été criblées de balles et de mitrailles dans le faubourg St-Antoine. Les insurgés abandonnent le faubourg St-Antoine pour se réfugier vers Charonne et Ménilmontant où ils élèvent des barricades. La fusillade s'est engagée de nouveau dans ces quartiers. Le général Lamoricière envoie de ce côté de l'artillerie, de la troupe de ligne et de la cavalerie.

Les représentants sont réunis dans les bureaux. On croit que le général Cavaignac viendra à l'Assemblée ce soir.

Quant à présent nous n'avons plus d'autres nouvelles.

(Correspondance.)

Paris, 26 juin, dix heures du matin.

Une application rigoureuse de l'état de siège a été faite dans la soirée d'hier au journal *la Presse*. Vers trois heures, un commissaire de police, assisté de deux officiers de paix, s'est présenté dans les bureaux du journal, et a signifié à M. Emile de Girardin un ordre du général Cavaignac, aux termes duquel le journal devait être supprimé (c'est le mot textuel, mais sans doute il ne doit pas être pris dans sa plus rigoureuse acception), et M. de Girardin lui-même transféré à la préfecture de police.

Les scellés ont été apposés sur les numéros du jour et sur les machines du journal. Il est probable que les numéros déjà envoyés à la poste ont été saisis également, mais on n'a pu le savoir à cause de la difficulté des communications.

Cette rigueur si imprévue a causé une grande sensation dans le quartier. Les ouvriers-compositeurs du journal étaient prêts à s'opposer par la force à l'arrestation de M. de Girardin; ils n'ont cédé qu'à ses propres exhortations. Les gardes nationaux de la 3^e légion, qui stationnaient rue Montmartre, s'en sont également très-ému. Quelques-uns d'entre eux ont même déposé leurs armes et sont rentrés chez eux, disant qu'ils ne se battraient plus pour un régime qui portait une pareille atteinte à la liberté de la presse. Ils ont en outre délégué l'un d'eux auprès du commissaire, pour lui signifier qu'ils ne souffrirent pas que M. de Girardin se rendit à la préfecture de police, accompagné. Le commissaire qui, du reste, avait mis dans l'accomplissement de sa pénible mission toutes les formes imaginables, a cédé aussi sur ce point. Il a renvoyé les agents qui attendaient à la porte. Lui seul a accompagné M. Emile de Girardin pendant tout le trajet, qui a dû être fait à pied, les voitures ne pouvant pas circuler.

M. de Girardin a été écroué à la Conciergerie. Il est impossible de communiquer avec lui.

Il faut sans aucun doute chercher le motif ou le prétexte de cette arrestation dans deux articles publiés par M. de Girardin dans *la Presse* du même jour, articles dans lesquels, tout en disant des choses très-justes, il n'a peut-être pas assez tenu compte de l'état exceptionnel dans lequel se trouve Paris.

Un des insurgés arrêtés s'est vanté d'avoir tué vingt-deux hommes de sa main. On s'est assuré du président du club de la Sorbonne, c'est un tailleur nommé Dubois.

Dix heures. — On entend encore quelques coups de canon. On dit que les insurgés veulent pénétrer dans Paris par les barrières de la rive gauche; on envoie même des troupes aux Champs-Élysées, de peur que tournant autour du mur d'enceinte, ils ne cherchent à aborder le quartier de l'Assemblée nationale.

On me dit que M. Louis Blanc a été reconnu sur le boulevard par des gardes nationaux qui ont voulu lui faire un mauvais parti. M. Lagrange, qui a voulu les haranguer, n'a pas été plus heureux.

Le général Négrier, après un sanglant combat, est parti par le quai des Ormes, à la tête d'un détachement de 24 de ligne, avec de l'artillerie de la garde nationale, pour se diriger par les quais vers le pont Marie et la caserne des Célestins, qui était encore occupée par les insurgés; le général, accompagné de quelques officiers d'ordonnance, a enlevé successivement un grand nombre de barricades, et, après une assez vive résistance, il a repris la caserne et débusqué les insurgés des Greniers d'abondance où ils s'étaient établis; puis, revenu par le boulevard Bourdon, il venait d'envoyer le commandant Boizard, de la garde nationale, pour faire avancer quelques renforts, afin de dégager le haut de la rue Saint-Antoine des insurgés qui se trouvaient encore dans le voisinage de Saint-Paul et de la mairie du 8^e arrondissement (place des Vosges), lorsqu'il a été atteint d'une balle, à l'entrée de la rue Saint-Antoine, en face de la grande barricade qui défend l'entrée du faubourg. M. Charbonnel, représentant du peuple, a été blessé grièvement près de lui.

La France entière apprendra avec une profonde douleur la perte qu'elle vient de faire de ce général, encore jeune, un des héros qu'on épargnera les balles des Arabes, et qu'une balle française vient de renverser. L'Assemblée, qui l'avait nommé questeur, et qui avait pu apprécier ses éminentes qualités, son sang-froid, sa bravoure, son cœur loyal et ferme, son patriotisme éprouvé, a été saisie, à cette nouvelle, d'une inexprimable émotion.

— Le triomphe de l'ordre est cruellement acheté. On apprend que le général Brès, s'étant avancé vers des insurgés pour les engager à renoncer à cette guerre fratricide, a été enveloppé et entraîné par eux au moment même où, se confiant à leurs démonstrations pacifiques, il s'approchait avec confiance. On dit qu'à peine entre leurs mains ils l'ont odieusement assassiné.

— A l'attaque de la douane, le général Lamoricière ayant fait enfoncer les portes à coups de canon, est entré le premier à cheval dans les cours; où il a été aussitôt suivi par les hommes qu'il commandait. Son cheval a été blessé par les feux des insurgés, qui ont perdu, dit-on, beaucoup de monde sur ce point.

— Dans le milieu de la journée, on a arrêté, dans les environs de l'Assemblée, une femme qui vendait aux troupes stationnées autour du palais de l'Assemblée, de l'eau-de-vie empoisonnée.

— Les journaux suivants ont été mis sous interdit pendant toute la durée de l'état de siège : *La Révolution de 1848, l'Organisation du Travail, la Vraie République, l'Assemblée nationale, la Presse, le Napoléon républicain, la Liberté, l'Amable faubourien, le Drapeau, le Père Duchêne, le Pilori.*

— Le bruit s'était répandu hier qu'à la suite d'une perquisition faite chez M. Flocon, on avait trouvé 150,000 francs en or au domicile du ministre de l'agriculture. La vérité est qu'on a trouvé chez M. Flocon 6 à 7,000 fr. qui ont été reconnus la propriété particulière de la famille de Mme Flocon.

— On dit que M. Dornès, du National, est en ce moment dans un état désespéré. On attribue le caractère de gravité qu'a pris sa blessure, qui d'abord ne paraissait pas mortelle, à ce que la balle qui l'a atteint était empoisonnée.

M. de Girardin n'est pas, paraît-il, le seul journaliste arrêté. On a aussi saisi deux autres journalistes en même temps que celui de la Presse.

— On a présenté vers cinq heures au général Cavaignac, qui se trouvait au palais de l'Assemblée, le jeune Martin (Hyacinthe) de Paris, garde mobile, 13^e bataillon, 5^e compagnie, demeurant ci-devant rue du Roi-de-Sicile, et qui, après avoir cinq fois monté à la barricade de la rue Ménilmontant, était parvenu la sixième fois, en poignardant l'insurgé qui défendait le drapeau, à enlever de la barricade un drapeau teint du sang de ses frères. Le général Cavaignac l'a pris dans ses bras, l'a embrassé, et lui a posé sur la poitrine sa propre croix d'honneur.

Martin a dix-huit ans à peine; il est blond, d'une figure féminine. Les troupes qui stationnent dans le jardin de la présidence ont plusieurs fois venues sous la croisée du général, pour réclamer la présence du jeune Martin, qui s'est montré à ses camarades de l'armée et de la garde nationale. Il recevait leurs applaudissements, mêlés au son du tambour, avec une joie enfantine. Le général Cavaignac l'a retenu à dîner avec lui à la présidence.

Martin a montré une bravoure et un courage admirables depuis deux jours dans tous les engagements où il s'est trouvé. D'ailleurs, les rapports qui parviennent au président de l'Assemblée et au chef du pouvoir exécutif, sont pleins de traits d'héroïsme.

Voici la communication officielle qui a été faite de cet acte de courage : *Le jeune Martin (Hyacinthe), âgé de dix-huit ans, garde mobile du 13^e bataillon, a enlevé, au milieu d'une grêle de balles, un drapeau que les insurgés avaient planté sur les barricades de la rue Ménilmontant.*

Le général Lamoricière a envoyé ce jeune homme, on peut dire cet enfant, à l'Assemblée nationale; Martin a été ensuite présenté au général Cavaignac, qui l'a embrassé avec effusion, et, arrachant de la boutonnière du colonel Chagas la croix de la Légion-d'Honneur, l'a décoré de sa main, en lui disant : *Tu l'as bien gagnée.*

Martin s'est écrié : *Oh ! comme mon père va être content ! Il pleurait de joie, et ceux qui assistaient à cette scène touchante avaient eux-mêmes les yeux baignés de larmes.*

Un bourgeois de la rue Hauteville, accusé de distribuer de l'argent aux insurgés, M. Clavel d'Osny, a été arrêté aujourd'hui à son domicile et conduit en prison.

Sur le boulevard Poissonnière, deux jeunes gens, également

accusés de distribuer de l'argent aux émeutiers, ont été arrêtés. On assure que M. Louis Blanc, qui se trouvait dans un café du boulevard, a été aperçu par quelques personnes qui voulaient lui faire un mauvais parti; pour le soustraire à leur fureur, on l'a fait monter dans un fiacre et on a dit qu'on allait le conduire chez le préfet de police.

M. Lagrange, représentant, a eu également une scène sur le boulevard avec quelques personnes qui voulaient l'arrêter.

Voici le récit succinct de la séance du 24 de l'Assemblée nationale dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier : *M. le président.* L'Assemblée reste en séance publique. La parole est au citoyen Pascal Duprat pour une proposition.

M. Pascal Duprat. Ce n'est pas en mon nom particulier, c'est au nom de plusieurs de nos collègues que je viens soumettre à la chambre une proposition qui nous a été inspirée par la gravité des circonstances. Les discours sont inutiles, il faut faire aux uns et aux autres des actes, des actes énergiques, des actes qui répondent aux besoins de la situation et aux besoins de la République.

Voici le texte : *L'Assemblée nationale décrète : Article unique.* Paris est mis en état de siège; tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains du général Cavaignac.

M. Larabit. Vivement. Je demande la parole. *M. Bonjean.* Il y a une proposition plus complète. *M. Dupin (de la Nièvre).* L'Assemblée n'entend pas déferer une dictature; elle n'entend pas déléguer de ses droits; elle n'entend déléguer que le pouvoir exécutif. (Aux voix ! aux voix !)

M. Larabit. J'approuve avec enthousiasme la délégation. (Bruit. — Crie de toutes parts.) Attention, citoyens, nous sommes en état de siège (Réclamations), je m'oppose à la dictature; nous sommes avec la force armée pour rétablir l'ordre dans la cité; oui, l'énergie et le dévouement du général Cavaignac, le dévouement de la garde nationale et des troupes suffisent pour sauver la République; nous n'avons pas besoin de nous passer les uns les uns; déléguons toute notre confiance au général Cavaignac; mais je réclame l'état de siège. (Aux voix ! aux voix !)

Un membre : Allez donc voir ce qui se passe dans la rue. *M. Pascal Duprat.* On me fait remarquer que ma proposition allégué les droits de l'Assemblée; ce n'est pas moi qui aurais jamais pu commettre une pareille erreur. Il est bien entendu que l'Assemblée nationale ne se passe de ses droits et de sa souveraineté. (Bruit.)

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ni de pouvoirs exécutifs, ni que, lors même que tous ces pouvoirs seraient remis entre les mains du général Cavaignac, nous siégerons ici dans la majesté de notre souveraineté. Je demande donc qu'on ajoute, pour répondre à ces scrupules, le mot *exécutifs, pouvoirs exécutifs.*

M. Anthony Thérèse. Je ne veux pas faire de discussion; je viens vous proposer l'addition seulement de ces mots : *L'Assemblée déclare sa permanence.*

Le reste comme la proposition du citoyen Pascal Duprat. *M. Quentin Bauchart.* Voici une autre proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre au nom d'un très grand nombre de vos collègues. (Interruption.)

Vous choisirez : *Considérant que, dans les circonstances douloureuses et graves où la patrie se trouve placée, il est du devoir de l'Assemblée nationale de prendre les mesures les plus énergiques pour faire cesser l'effusion du sang, rétablir l'ordre et assurer le salut de la République;*

Considérant que la première de ces mesures est la concentration entre les mains d'un chef militaire de tous les pouvoirs au nom de l'Assemblée... (Non ! non ! — Bruit.)

L'Assemblée nationale décrète : Art. 1^{er}. La commission exécutive cesse à l'instant ses fonctions. (Oui ! oui ! — Non ! non ! c'est de la passion !)

Art. 2. Ces pouvoirs sont confiés au patriotisme du général Cavaignac. Art. 3. Le ministère actuel est provisoirement maintenu. *M. de Luppé.* Je demande à l'Assemblée une rectification au premier décret. Je propose de dire simplement : *L'Assemblée nationale déclare Paris en état de siège, et délègue tous ses pouvoirs au général Cavaignac.*

M. Nachez proteste de toutes ses forces contre la déclaration de la mise en état de siège de Paris. *M. Bastide,* ministre des affaires étrangères : Citoyens, au nom de la patrie, je vous supplie de mettre un terme à vos délibérations, et de voter le plus tôt possible : dans une heure peut-être l'Hôtel-de-Ville sera pris. (Interruptions.) On nous l'annoncé à l'instant même.

M. Frévenet : la garde nationale demande de tous côtés l'état de siège. (Oui ! oui ! — Réclamations !)

M. Langlois : C'est le vœu de la population tout entière. *M. le président :* Je mets aux voix la proposition amendée, par suite de diverses observations, dans les termes que voici :

L'Assemblée nationale décrète : Paris est mis en état de siège. (Vive agitation.) Je vais lire la proposition; et puis, comme elle a deux paragraphes, que la division est demandée; et qu'elle est de droit, je vais mettre aux voix les paragraphes aux voix par après. Je lis l'ensemble :

Tous les pouvoirs exécutifs sont délégués au général Cavaignac. Paris est mis en état de siège. Je consulte l'Assemblée par paragraphe. *L'Assemblée nationale se déclare en permanence.*

M. le président : Il n'y a pas de contre-épreuve possible, puisqu'il y a unanimité. *Paragraphe 2 :* Paris est mis en état de siège. Ce paragraphe, mis aux voix, est adopté à une immense majorité.

M. Germain Sarrut : Au nom des souvenirs de 1832, nous protestons contre l'état de siège. *Paragraphe 3 :* Tous les pouvoirs exécutifs sont délégués au général Cavaignac.

Le paragraphe est mis aux voix et adopté. *M. le président :* Le citoyen... demande la parole pour une proposition additionnelle.

M. Jules Favre. Citoyens, je vous propose un article additionnel ainsi conçu : La commission exécutive cesse à l'instant ses fonctions. *M. Ducloux,* ministre des finances : Un mot seulement, Citoyens, vous venez de voter une mesure de salut public; je vous demande de ne pas voter une rancune.

M. le président. Je mets aux voix l'article additionnel qui vient d'être proposé par le citoyen Jules Favre. (L'article additionnel est mis aux voix et n'est pas adopté. L'ensemble du décret est mis aux voix et adopté.)

M. le président. Le décret va être immédiatement imprimé, affiché, plié, cardé et distribué. *M. Lagrange :* Je proteste contre l'état de siège, c'est la violation de la fraternité.

M. Germain Sarrut : Nous, les vétérans de l'état de siège en 1832, nous protestons de toute l'énergie de notre conscience contre l'état de siège de 1848.

M. Duvivier : Je me joins au grand nombre de tout ceux qui protestent. *M. Considerant :* En votant le décret sur l'état de siège, en investissant un militaire de tous les pouvoirs exécutifs, vous avez pris la mesure la plus énergique. Je demande que, comme par le passé, vous fassiez une proclamation qui

Paris, dimanche 25 juin, cinq heures du soir. Depuis une heure, les choses ont complètement changé de face. La cause de l'ordre a fait d'immenses progrès. Le clos Saint-Lazare est complètement au pouvoir des troupes. Le faubourg du Temple, les douanes également, le quartier de l'arrondissement est repris. Une foule de rues tortueuses qui avaient été envahies ont été évacuées. La troupe a pu pénétrer dans les maisons où l'on vivait sur elle. On y a trouvé des galeries pratiquées par où les insurgés se rendaient d'une maison dans l'autre comme par une espèce de chemin couvert. Les troupes ont poussé jusqu'au bout de la rue Saint-Louis et vont arriver à la place des Vosges, ancienne place Royale.

Il ne reste plus absolument aux insurgés que le boulevard Beaumarchais et le faubourg Saint-Antoine. Tout porte à croire que le faubourg Saint-Antoine se rendra. Une proclamation faite de concert entre MM. Sénard et Cavaignac, va probablement l'y décider. Elle dément le bruit répandu parmi les insurgés que le gouvernement a le dessein de les faire passer par les armes après qu'ils se seront soulevés à nous comme des frères repentants et soumis à la loi. Les termes de cette proclamation, dont M. Sénard a accompagné la lecture de paroles à la fois pleines de dignité, d'énergie et de bonté, qui ont soulevé l'enthousiasme de la chambre, ont été quelquefois récalcitrants.

On cite malheureusement un nouveau trait de cruauté de ceux qui dirigent cette insurrection. Une jeune femme, qui nous a été présentée, a vendu de l'eau-de-vie empoisonnée à des soldats. Deux officiers sont morts.

Si l'on pouvait croire l'insurrection entière responsable d'un pareil acte, la clémence de M. Sénard serait une folie dérisoire.

M. Victor Hugo, qui a couru une foule de dangers, et dont la maison située place des Vosges a failli être incendiée, est resté deux jours sans dormir. Il a lui-même apostrophé les émeutiers placés à une certaine distance, leur promettant de transmettre leurs vœux au gouvernement. Ils ont répondu : « Nous avons été trompés par tous les gouvernements, nous n'en croyons plus, et nous sommes quatre mille ici qui nous ferons tuer plutôt que de céder. »

En général, ils accueillent avec joie l'annonce de la démission de la commission exécutive, mais ils s'opposent à l'étendre à la chambre tout entière.

Maintenant que cet épouvantable complot est déjoué, on va en chercher toutes les ramifications; on n'épargne pas les soupçons à la commission exécutive, à un des ministres même, et à quelques représentants. Je ne puis vous donner ces bruits que sous toute réserve. Cependant on peut ajouter, pour le moins, aujourd'hui, le pouvoir exécutif d'une bien singulière manière.

Le 22, au matin, en ambassade, j'étais allé chez M. Maréchal, les deux avaient fait le soir de nombreuses promenades dans Paris, avec deux autres personnes, on avait entendu distinctement un des chefs de ces émeutiers les haranguer sur la place du Panthéon, et leur donner pour le lendemain un rendez-vous; on ne se souvient que trop bien de cela.

On voyait même des hommes dire le soir à des ouvriers : Que faites-vous donc là, vous ne savez rien pas que c'est demain ? Le danger de la situation n'était donc un mystère pour personne, et pouvait être enlevé encore moins pour la commission exécutive, et cependant on a laissé tranquillement s'élever et s'échafauder des barricades dans les quartiers de Saint-Antoine, Popincourt, Saint-Jacques, Saint-Marceau et à la porte Saint-Denis. Ce n'est que vers une heure que les troupes sont arrivées après avoir vu la garde nationale reprendre ces barricades en y perdant beaucoup de monde.

Les troupes ont dégagé tout le quartier Saint-Antoine et fait leur jonction avec le quartier général à la Bastille. Il ne reste plus que le faubourg à attaquer. C'est pour la journée de demain. On cherche seulement à achever de vaincre l'insurrection sans qu'il y ait des pertes, aussi épouvantables que celles que nous avons à déplorer.

Il ne peut être nous reste encore à enregistrer, le général... Les grandes batailles ne coûtent pas plus cher.

Nous voudrions pouvoir nous refuser à croire à de nouveaux crimes des rebelles. Mais on a pris encore une voiture pleine de balles empoisonnées. Les insurgés se sont livrés à des excès sur les femmes dans les quartiers de l'insurrection.

Leur attachement contre la mobile a été généralement remarqué. Ils ont même fait la déposition de ces enfants du vrai peuple; mais ceux-ci se sont refusés à reconnaître la faute d'un bataillon qui aurait été du côté des rebelles.

Un sergent-major de la 12^e légion comme chef de la grande compagnie de la garde nationale de la même légion qui s'était distingué à la tête des insurgés.

Un autre pris par le gouvernement parti pour l'insurrection par Ch. Fousard, représentant.

Les fusils dont se servent les insurgés, celles-ci : Ils est... (théâtre) ; ils se sont vêtus de tuniques de gardes nationaux et ont crié vive la ligne. En voyant la ligne a hésité à tirer, mais les soldats et en ont fait un horrible carnage.

Tous les insurgés ont été dominés par l'insurrection présentent un aspect... (théâtre) ; une morte soldate, d'une à demi décapitée.

On a... (théâtre) ; les balles faites prisonniers dans les cages des Tuileries, déjà encombrées, et on a été obligé de leur donner une autre destination.

On assure que dans ces prisonniers se trouve un élève de l'École polytechnique. Tout est en déclin de cette école qui est toujours admirablement conduite, et qui n'a pas cette fois démenti ses précédents.

permette aux membres de l'Assemblée, non seulement de représenter le principe de l'ordre, mais encore de parler de pacification au peuple. (Vive l'Assemblée.)

Une voix: Quand les barricades seront prises, l'Assemblée se retire dans ses bureaux.

A dix heures et demie, la séance est reprise sous la présidence de M. Senard.

M. le président: Je reçois à l'instant un message de la commission exécutive dont je dois donner communication à l'Assemblée; les membres présents le diront à ceux qui ne le sont pas:

Citoyen président, La commission du pouvoir exécutif aurait manqué à la fois à ses devoirs et à son honneur en se retirant devant une sédition et un péril public; elle se retire seulement devant un vote de l'Assemblée.

En respectant les pouvoirs dont vous l'avez investie, elle rentre dans les rangs de l'Assemblée Nationale, pour se dévouer avec vous au danger commun et au salut de la République. (Très bien) très bien!

Les membres de la commission du pouvoir exécutif.

M. Lagrange: Un mot, un seul mot. Vous savez, citoyens, que je n'ai jamais en rien cherché à troubler vos réunions. (Non! non!) Vous savez que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour que l'union fût complète parmi vous; vous savez que j'aurais été prêt à aller me jeter au milieu des hommes du peuple, de mes camarades des barricades pour leur dire: Union! union!

Mais maintenant je ne puis plus venir dire: Nous sauverons vos enfants, parce que vous venez de pousser le cri de guerre. (Rumeurs.)

Que vos consciences soient légères! Quant à moi, vous ne me trouverez pas au milieu de la guerre civile, ni d'un côté, ni de l'autre. Je ne veux pas me battre avec mes frères combattants frères contre frères.

Plusieurs membres: On attaque; il faut bien se défendre!

M. Lagrange: Citoyens, je proteste au nom de la France contre l'état de siège, contre la guerre civile. (Bruit et agitation.)

Vox nombreuses: Suspendez la séance, monsieur le président, puisqu'il n'y a rien à faire.

M. le président: La séance est suspendue. (Il est dix heures trois quarts.)

M. Avond: J'arrive à l'instant des différents théâtres de l'insurrection. Je dois dire que le nombre des curieux et des oisifs est extrêmement considérable. Depuis le boulevard du Temple jusqu'à la place de la Madeleine, il y a peut-être 50,000 curieux les bras croisés; ils ne manifestent aucune intention hostile, leur présence seule fait beaucoup de mal. Je viens de le dire au général Cavaignac, qui a jugé immédiatement nécessaire de prendre des mesures répressives très énergiques pour écarter la foule.

La tenue des gardes nationales est admirable. Sur tous les points retentissent les cris: Vive l'Assemblée nationale! vive l'ordre! vive la République! Je viens de voir le citoyen Senard, notre président; il m'a dit ce que vous savez: nous sommes notre collègue, le citoyen Laurent. Partout on demande: Est-il vrai que l'Assemblée nationale ait rendu tel et tel décret? Il est urgent que la vérité soit connue.

M. Duvergier, ministre des finances: Citoyens représentants, je suis envoyé par le pouvoir exécutif pour vous annoncer qu'on avait faussement répandu le bruit que les environs du palais de l'Assemblée nationale étaient garnis. Le fait était inexact; les forces placées autour de l'Assemblée nationale la protégent contre toute attaque; il n'y a absolument rien à craindre.

Je suis également chargé par le général Cavaignac de vous annoncer que, malgré la gravité des événements, les dernières nouvelles sont très rassurantes. La garde nationale mobile est animée du meilleur esprit. La place Maubert est cernée; les barricades environnantes rue de La Harpe et rue Galande ont été enlevées, celle de la place Maubert ne peut tarder à être prise. Les insurgés en ce moment sont repoussés aux environs de la rue Saint-Victor.

M. le président: La maison de la rue Soufflot que l'on canonnerait et le Panthéon se sont incendiés.

M. Duvergier: Les canons ne peuvent manquer d'être bientôt réduits. La séance est reprise à dix heures vingt minutes.

M. Portalis, président: Je suis chargé de donner connaissance à l'Assemblée de la lettre suivante, qui vient de m'être adressée.

Citoyen président, J'ai l'honneur de vous annoncer que le Panthéon vient d'être repris après une vive canonnade.

Le citoyen Boulay (de la Meurthe) y est entré à la tête d'une colonne de troupe de ligne et de la garde nationale; il a bien voulu m'admettre à ses côtés pour vous l'apprendre.

Signé, DOZERIS, élève de l'Ecole normale.

M. Duvergier: J'ai à rendre compte à l'Assemblée d'un des traits les plus héroïques dont l'histoire fasse mention.

Un ancien soldat, décoré de la Légion d'Honneur se trouvait dans les rangs de la garde nationale avec son fils aîné. Le fils est frappé d'une balle, le père le prend dans ses bras pour l'emporter chez lui; au même instant une seconde balle frappe le fils mortellement. Que fait le père? Il va chercher son second fils pour lui remettre le fusil de son frère.

Vox nombreuses: Quel est le nom du père?

Un membre: ce nom a déjà été publié; c'est Alexandre Leslors.

Un autre membre rend compte de la coopération avec laquelle la garde mobile a enlevé les barricades de la place Maubert. Malheureusement elle y a perdu plus de cinquante hommes. Il est dit une chose que je voudrais répéter: on ne peut pas approuver que l'on enlève les barricades d'assaut; on peut beaucoup de monde; il serait plus sage de les brûler.

M. le président: Vous comprenez l'importance de ce fait de l'attaque du Panthéon; il est digne de l'honneur de la garde nationale. Je vous prie de remarquer ces mots: « 13^e brigade des volontaires nationaux. » La cocarde blanche; au drapeau de la République; au drapeau de la République.

M. Turck: Citoyens, la garde nationale du 11^e arrondissement a accueilli avec le plus vif enthousiasme les volontaires nationaux proclamés; nous avons assisté, nos collègues Boulay (de la Meurthe), et moi-même, à l'entrée au Panthéon; vous en avez déjà connu les détails.

J'ai maintenant à remplir un devoir pour lequel j'ai des engagements sacrés. A l'élévation de la garde nationale, le général de la garde mobile, M. Damesme a été atteint d'une balle à la cuisse. On l'a transporté sur un matelas au Panthéon; j'ai été rendu près de lui, et je lui ai dit qu'il pouvait compter sur la reconnaissance de l'Assemblée nationale. Il a éprouvé un moment de défaillance; on lui a fait l'opération de la saignée de la balle; il me chercha des yeux, et, quoique je ne le reconnus pas, il a demandé à me serrer la main, et il répondit par le cri de vive la République! A ce vous prie, ajouta-t-il ensuite, de rendre compte à l'Assemblée nationale de la manière dont je me suis acquitté de mon devoir. J'ai marché à la tête de la brave garde nationale mobile pour lui donner l'exemple.

Je ne puis, à l'égard de la garde nationale mobile, que vous répéter ce qui vous a été dit bien des fois: elle s'est comportée d'une manière vraiment admirable. J'ai vu aussi la garde républicaine à cheval faire le service à pied avec le plus grand zèle, le plus grand ardeur, et combattre en rivalisant de bravoure près de la garde mobile.

Nouvelles d'Allemagne.

BERLIN, 27 JUIL. — Le *Moniteur de Prusse* publie la formation du nouveau ministère. Voici comment il se compose: président du conseil des ministres et ministre des affaires ad interim, M. de Bismarck; au commerce, industrie et travaux publics, M. de Falkenberg; président de l'Assemblée nationale, au culte et à l'instruction publique, M. Rüdigers; à la justice, M. Maerker; à l'agriculture, M. Gierke, nommé en même temps ministre d'Etat; à l'intérieur, M. Küh-

lewetter; les anciens ministres des finances et de la guerre, M. Hansemann et Schreckenstein; ont été compris dans le nouveau cabinet et y remplissent les mêmes fonctions.

Une correspondance de Berlin en date du 24 juin, adressée à la *Gazette de Cologne*, annonce qu'aussitôt que les journaux d'hier eurent fait connaître la démission de M. Minntoli, ministre de la police, une députation se rendit auprès de lui et lui présenta une adresse de la part d'un grand nombre d'habitants pour lui exprimer les sincères regrets qu'on éprouve de sa retraite et lui témoigner en même temps l'affection et l'attachement qu'on porte à sa personne. M. Minntoli a exprimé à cette députation sa gratitude de ces témoignages de sympathies à son égard, en ajoutant qu'il avait été obligé de donner sa démission, parce qu'il ne pouvait pas s'accorder avec le parti réactionnaire, et pour cette raison agir de concert avec le ministère; qu'il était sans fortune, mais qu'il préférerait continuer sa vie dans la médiocrité plutôt que de s'assujettir à des mesures incompatibles avec ses principes libéraux bien connus.

ALTONA, 25 JUIL. — Depuis hier il circule à Hambourg des bruits de paix qu'on croit positifs. On dit que des personnes bien informées assurent que les préliminaires de paix étaient déjà signés entre le Danemark et l'Allemagne. On ajoute même que la médiation avait été principalement exercée par le gouvernement anglais, qui avait prévu le danger qui serait résulté de la guerre si la Russie se mêlait plus longtemps des événements qui se passent dans la Baltique. Il est certain qu'un grand échange de dépêches diplomatiques a eu lieu dans ces derniers temps entre les cours respectives. On annonce comme bases de ces préliminaires, que les duchés de Schleswig et de Holstein seraient séparés du Danemark, et qu'on reconnaîtrait la succession des agnats. Le prince Ferdinand, oncle du roi de Danemark, sera nommé provisoirement gouverneur-général de ces duchés, et le gouvernement provisoire actuel restera comme ministère. La position politique du Schleswig sera clairement déterminée plus tard.

VIENNE, 22 JUIL. — Le gouvernement a dû avoir recours à des mesures extraordinaires pour obvier à la grande crise financière. Comme une taxe sur les revenus ne peut être établie que par des mesures législatives, on a, fait du moins tous les efforts pour diminuer les dépenses de l'Etat.

VIENNE, 21 JUIL. — Un rapport, adressé de Fribourg, le 18, par le lieutenant-général baron de Welden au ministre de la guerre, mande que les armées autrichiennes avaient été replacées sur les édifices publics de Mestre, et que tous les habitants dévoués au gouvernement attendaient l'arrivée des troupes.

TRAVISE, 18 JUIL. — Un courrier, qui s'est rendu de Mestre à Vérone, a dit sur toute la route qu'il était chargé de poster au maréchal Radetzky la nouvelle qu'une députation de Venise demandait des passeports pour se rendre au quartier-général. Toutes les villes de la Vénétie sont tranquilles.

L'abondance des matières nous oblige de remettre à demain la suite de la discussion de l'Assemblée nationale de Francfort sur le pouvoir central.

Nouvelles de Suède.

STOCKHOLM, 16 JUIL. — Toute l'escadre suédo-norvégienne se trouve maintenant réunie sur la rade de Malmö; elle est forte de 22 bâtiments de guerre, dont 4 frégates. La ville de Malmö est dans un grand camp ou dans un congrès. Il y a à Malmö deux bataillons de la garde, trois escadrons de hussards, un bataillon de grenadiers et deux régiments; les autres troupes ont leurs cantonnements à Landskrona, Helsingborg, aux environs de Lyungby et Tvedöra. Malgré cet aspect guerrier, ajoute le journal officiel, les nombreuses conférences diplomatiques qui ont lieu, sont vives et s'occupent de négociations.

L'envoyé anglais arrivé de Copenhague a été présenté au ministre des affaires extérieures au roi Oscar, avec lequel il eut une longue conférence. Le roi s'est rendu ensuite auprès du roi de Danemark, avec lequel il a eu également une longue entrevue. Le jour suivant, l'envoyé anglais est parti avec le comte Knuth (ministre des affaires étrangères de Danemark) et le général Oxholm pour Copenhague; de là, le général Oxholm est parti immédiatement pour St-Petersbourg, tandis que l'envoyé anglais a expédié par le bateau à vapeur un courrier à Londres. De tout ceci, le journal *Post och Inrikes Tidningar* conclut que ces conférences ont dû avoir beaucoup d'importance. Les bataillons de la garde, les deux escadrons des hussards Prince Royal et une batterie ont reçu l'ordre de se tenir prêts à s'embarquer pour la Fionie; mais les deux régiments de cavalerie, ainsi que les régiments d'infanterie de la Scanie, ont, à ce qu'on croit, reçu l'ordre de suspendre leur marche. L'article susmentionné de la feuille officielle ajoute encore: « Bientôt et probablement avant peu de jours, il sera décidé si nous avons, conformément aux vœux de nos soldats, à nous préparer au combat, ou bien si la lutte sanglante sera prévenue par un arrangement à l'amiable. Ce qui signifie sans doute: que les réponses qu'on recevra de St-Petersbourg et de Londres décideront la question.

L'*Öfversändposten*, organe ultra-danois, prétend savoir que le roi Oscar n'a pas accepté les offres de médiation du gouvernement anglais.

On a reçu un rapport du lieutenant-général comte Lowenhjem, annonçant que les troupes embarquées à Gothenbourg sont arrivées à Nyborg, en Fionie. Ce sont là les mêmes troupes dont nous avons annoncé, il y a huit jours, l'embarquement. Le nombre de 5000 hommes. Les feuilles les plus récentes de Gothenbourg nous annoncent que l'embarquement de la dernière partie d'un régiment.

(Borsenhalle.)

CHRISTIANIA, 13 JUIL. — Un courrier qui vient d'arriver de la Scanie a apporté à nos troupes l'ordre de partir immédiatement. Les embarquements commenceront demain.

THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.

Joué le 26 Juin 1849. (Représentation n° 11.)

La première représentation de la reprise de:

Adolphe et Clara,

opéra-comique en un acte, paroles de Marsolier, musique de Dalayrac.

Suivi de:

La Carotte d'or,

vaudeville en un acte, par M. Melesville, Antier et de Comberousse.

Le spectacle commencera par

La Marraine,

vaudeville en un acte de M. Scribe.

ANNONCES.

ON OFFRE

à céder de suite, et à des conditions très raisonnables, un ÉTABLISSEMENT, situé dans un quartier des plus fréquentés de la ville, et des lieux achalandés, consistant en un CAFÉ, LOGEMENT, RESTAURANT, etc.

S'adresser pour plus amples informations au bureau du *Journal de La Haye*, par billets cachetés et franc de port, sous l'initiale A. (163)

FONDS PUBLICS, CHANGES ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, 27 JUIL. — Les fonds hollandais étaient aujourd'hui plus recherchés sans qu'ils aient cependant donné lieu à d'importantes affaires. Les fonds russes, autrichiens et espagnols étaient un peu plus voulus et ils s'élevaient quelques affaires.

ROTTERDAM, 27 JUIL. — Des fonds hollandais qui ont été traités un peu au-dessous de leur cours d'hier, les intégrales ont fermé en restant offerts au cours noté. Les fonds russes étaient généralement plus faibles. Les ardoins, bien qu'ils n'aient pas donné lieu à de grandes affaires, trouvaient un placement facile et à de meilleurs cours. 2 1/2 p. c. Métal, étaient également recherchés, mais il n'y avait pas de vendeurs.

ANVERS, 27 JUIL. — Bourse ferme et avec beaucoup d'affaires; fonds belges 5 p. c. fait et reste A., dito 1/2 p. c. 60 3/4, 60 1/2, e. A., dito 2 1/2 p. c. ouverte à 33 p. a été traitée à 33, 33 1/4, 1/2, 3/4, 33 7/8 et reste 34 cours.

Fonds espagnols 5 p. c. 9 p. c. fait et reste A., dito 3 p. c. dette intérieure 16 p. c. A. — 2 3/4. — Les fonds belges 2 1/2 p. c. ont été traités à 33 3/4, 7/8, 34 et restent 34 cours.

BERLIN, 26 JUIL. — La composition du nouveau ministère a produit un heureux effet; la plupart des cours des fonds publics ont haussé et sont restés fermes. Les nouvelles de Paris du 23, qui nous sont parvenues par dépêche télégraphique, n'ont presque pas exercé d'influence.

FRANCFORT, 26 JUIL. — Les événements de Paris n'ont point effrayé notre Bourse; les fonds autrichiens se sont entr'autres traités en hausse. 2 1/2 p. c. Métal, 30 3/8; chemin du Nord, 33; lots de Bade, 22 5/8.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 27 JUIL.

Table with 4 columns: Delle act., Dito ditto, Dito ditto, Dito ditto. Includes various financial instruments and their prices.

BOURSE DE ROTTERDAM DU 27 JUIL.

Table with 2 columns: PAYS-BAS, ESP. Includes exchange rates and prices for various goods.

BOURSE D'ANVERS DU 27 JUIL.

Table with 3 columns: BELG. C. de la, A. V. 1845 p., Delle ditto. Includes prices for various commodities.

BOURSE DE BRUXELLES DU 26 JUIL.

Table with 3 columns: Emp. 1840 5 p., E. V. 1845 p., Act. M. ind. Includes prices for government bonds and stocks.

BOURSE DE FRANCFORT DU 26 JUIL.

Table with 3 columns: Métalliques, Métallurg. 2 1/2, Emp. 1839 5 p. Includes prices for metals and bonds.

BOURSE DE BERLIN DU 26 JUIL.

Table with 3 columns: Obligat., Ch. Aix à Maest, Hollande 2 1/2. Includes prices for bonds and exchange rates.

BOURSE DE VIENNE DU 24 JUIL.

Table with 3 columns: Métalliques, Emp. 1839 5 p., Act. de la Banq. Includes prices for metals and stocks.

CHANGES D'AMSTERDAM DU 27 JUIL.

Table with 3 columns: Paris court., Naples 2/m., Londres court. Includes exchange rates for various cities.

CHANGES D'ANVERS DU 27 JUIL.

Table with 3 columns: Amsterdam c., Londres court., Francfort c. Includes exchange rates and prices.

CHANGES DE BERLIN DU 26 JUIL.

Table with 3 columns: Amst. court., Hamb. 2/m., A. Franc. 2/m. Includes exchange rates.

CHANGES DE FRANCFORT DU 26 JUIL.

Table with 3 columns: Amst. court., Hamb. court., Paris court. Includes exchange rates.

PAR TELEGRAPHE.

Bourse d'Amsterdam,

CE JOUR D'HUI 28 JUIL.

Cours de clôture à 5 heures. PAYS-BAS. — Dette active. Dito ditto. Dito ditto.

ESPAGNE. — Ardoins de L. Dito ditto. RUSSIE. — Emprunt de 1839. AUTRICHE. — Obligat. de l'Etat.

A LA HAYE, chez M. de ...